

VILLE DE VERNIER

QUESTION ECRITE

au sens de l'article 49 du règlement du Conseil municipal de Vernier LC 43 111

QUEL AVENIR POUR LES INFRASTRUCTURES SPORTIVES ET DE LOISIRS DU SECTEUR NICOLAS-BOGUERET ?

Le secteur Nicolas-Bogueret, à Aïre, dispose, à proximité immédiate de la maison de quartier, d'un terrain de basketball aujourd'hui relativement vétuste.

Cet équipement constitue pourtant un espace sportif de proximité important, notamment pour les jeunes du quartier, les familles et, plus largement, les habitantes et habitants souhaitant pratiquer librement une activité physique.

Dans un contexte où la Ville de Vernier investit régulièrement dans la qualité de ses espaces publics, de ses infrastructures sportives et dans la promotion de l'activité physique, il paraît pertinent de s'interroger sur l'avenir de cet aménagement.

Rappelons également que ce terrain bénéficie aux jeunes Verniolanes et Verniolans fréquentant la maison de quartier d'Aïre. Il permet en outre aux habitantes et habitants du secteur Nicolas-Bogueret de disposer d'une infrastructure sportive directement à proximité de leur lieu de vie, sans devoir nécessairement se rendre au Lignon ou dans d'autres secteurs de la commune pour pratiquer une activité sportive en libre accès. La même réflexion peut être menée concernant la **place de jeux** située à quelques dizaines de mètres du terrain, qui constitue elle aussi un équipement de proximité important pour les familles du quartier.

Dès lors, je souhaiterais savoir :

- 1. Le Conseil administratif serait-il disposé à étudier l'opportunité d'une rénovation ou d'une requalification du secteur comprenant notamment le terrain de basketball ainsi que la place de jeux située à proximité, afin d'en améliorer la qualité, l'attractivité et les conditions d'utilisation par la population ?**
- 2. Plus généralement, une réflexion est-elle actuellement menée concernant l'évolution, la rénovation ou le développement des espaces sportifs, de loisirs et de rencontre de proximité dans le secteur Nicolas-Bogueret et, plus largement, sur la presqu'île d'Aïre ?**

Léo DUNKEL

Conseiller municipal